

Les Bois, le 2 septembre 2011

AVIS OFFICIEL NO 10/2011

**VENTE DE POMMES, DE POIRES, DE JUS DE POMMES ET
DE POMMES DE TERRE À PRIX RÉDUIT**

Cette année, la maison des Vergers d'Ajoie a le plaisir de vous offrir ses pommes et ses poires d'encavage, ses pommes de terre, ainsi que du jus de pommes. Il s'agit d'une marchandise de qualité, à prix réduit.

Pommes proposées au prix de Fr. 17.-- par carton de 10 kg	Pommes proposées au prix de Fr. 19.-- par carton de 10 kg
Raika	Gala
Idared	Elstar
Ottawa	Topaz
Golden	Boscop
Jonagold	Maigold

Poires proposées au prix de Fr. 19.-- par carton de 10 kg	Poires proposées au prix de fr. 10.-- par sac de 5 kg
Conférence	Conférence

Jus de pommes frais du pressoir 100% naturel au prix de fr. 23.-- la caisse de 12 litres + fr. 11.-- de consigne	Jus de pommes frais du pressoir 100% naturel au prix de fr. 20.-- le Bag-in-box de 10 litres
---	---


Pommes de terre proposées au prix de fr. 21.-- le sac de 30 kg
Agatha
Charlotte
Désirée

Les commandes sont à adresser au bureau communal jusqu'au **19 septembre 2011**, ultime délai. Les commandes tardives ne seront pas prises en considération.

Bulletin de commande

Veuillez m'inscrire pour :

Pommes	Nombre de carton(s) de 10 kg	Poires	Nombre de sac de 5 kg	Nombre de carton(s) de 10 kg	Jus de pommes	Nombre	Pommes de terre	Nombre de sac(s) de 30 kg						
Raika	_____	Conférence	_____	_____	Caisse de 12 litres	_____	Agatha	_____						
Idared	_____				Bag-in-Box	_____	Charlotte	_____						
Ottawa	_____								Désirée	_____				
Golden	_____													
Jonagold	_____													
Gala	_____													
Elstar	_____													
Topaz	_____													
Boscop	_____													
Maigold	_____													

Nom et prénom : 

Signature :

AGISSONS MAINTENANT POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE AUX BOIS

Depuis quelques mois, le groupe « Ensemble aux Bois » se réunit et réfléchit afin d'améliorer la vie communautaire de notre village. Les résultats du sondage envoyé aux habitants de la commune au mois de février, mettent en évidence le souhait d'un local spécialement dédié aux jeunes, mais également le désir, pour les habitantes, de pouvoir se rencontrer dans un lieu convivial.

C'est avec joie que nous pouvons répondre à ces besoins, grâce à l'aide de la commune qui met deux locaux à disposition et participe financièrement à l'aménagement de ceux-ci.

En effet, un local pour les jeunes sera installé au sous-sol de la salle de gymnastique, ainsi qu'un lieu de rencontre intergénérationnel au premier étage dans le même bâtiment, où se tenait anciennement la ludothèque.

Mais pour que tout cela prenne forme, il faut impérativement que des concitoyennes et concitoyens s'engagent bénévolement afin de permettre la réalisation et le fonctionnement de ces nouvelles prestations communales. Les personnes se sentant concernées sont priées de venir découvrir les locaux et par la suite, donner un peu de leur temps et de leur imagination pour les aménager et les animer !

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le :

**Jeudi 29 septembre à 19h30
devant la salle de gymnastique**

Nous vous demandons déjà de manifester votre intérêt en remplissant une ou plusieurs des cases ci-dessous, afin de nous permettre d'évaluer les forces vives, pour la suite des travaux. **Les travaux commenceront dès les vacances d'automne, pour autant que le nombre de bénévoles soit suffisant.**

✂ -----
-

- Je suis intéressé (e) pour donner un coup de main : nettoyage, peinture, montage
- Je suis intéressé (e) pour donner un coup de main : décoration, confection rideaux
- Je suis intéressé (e) pour donner un coup de main : installation matériel sono/hifi
- Je suis intéressé (e) pour donner un coup de main : installation matériel informatique
- Je suis majeur (e) et intéressé (e) pour accorder 3 heures, 1 fois par mois, comme responsable du local des jeunes avec les 10-15 ans avec les 16-25 ans
- Je suis majeur (e) et intéressé (e) pour accorder 3 heures, 1 fois par mois, comme responsable des locaux intergénérationnels
- Je donne volontiers du matériel en bon état : CD, DVD, Sono, Spots, Hifi, TV, PC
- Je donne volontiers du matériel en bon état : jeux de société, jouets pour enfants
- Je donne volontiers du matériel en bon état : frigo, cuisinière, machine à café/thé
- Je donne volontiers du matériel en bon état : vaisselle, services, linges

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Coupon à retourner jusqu'au 17 septembre à Jean-René Feuz, Route de Biaufond 3

OCTROI DE SUBSIDES DE FORMATION

Nous vous rappelons que l'Etat encourage financièrement un apprentissage ou la poursuite des études après la fin de la scolarité obligatoire.

Toute personne qui remplit les conditions fixées par la législation a droit au soutien financier de l'Etat si elle en fait la demande. Le soutien de l'Etat est destiné à compléter l'aide de la famille (article 277 du CCS). Il est octroyé, lorsqu'il est nécessaire, aux étudiants, apprentis et élèves qui fréquentent des écoles publiques ou des écoles privées reconnues par le Canton et la Confédération. Le montant du subside peut varier suivant le revenu, la fortune et le nombre d'enfants des parents ainsi que d'après les frais reconnus. La taxation fiscale 2010 servira de base pour le calcul des aides.

Les formules de demandes de subsides peuvent être obtenues auprès de l'administration communale, du Service financier de l'Enseignement (tél. 032/420.54.40), sur le site Internet www.jura.ch/bourses ou auprès de toutes les écoles jurassiennes concernées.

Le délai pour présenter une demande est dorénavant fixé à **la fin du 1^{er} semestre, soit :**

- **31 janvier** pour les formations débutant en août
- **28 février** pour les formations débutant en septembre
- **31 mars** pour les formations débutant en octobre
- le dernier jour du 6^{ème} mois après le début de la formation dans les autres cas

Les demandes doivent être renouvelées chaque année et accompagnées des justificatifs demandés.

La Commune des Bois octroie également des bourses en complément des subsides cantonaux.

CONSEIL COMMUNAL LES BOIS